Bulletin d'adhésion 2015-2016

A retourner dans votre section départementale.
Pour un paiement en 10 fois, le renvoyer avant le 10 septembre. Après cette période, celui-ci ne se fera qu'en 9 retraits ou moins. Paiement global : joindre le chèque libellé à Se-Unsa.

COTISATIONS 2015-2016

Titulaires		Échelons en vigueur au 01/08/2015										
		01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11
Classe Normale	Instituteurs					136	138	142	149	157	166	183
	Prof. Des écoles, Certifié, Copsy, CPE, PLP, PEPS			153	158	163	166	176	189	201	217	234
	PEGC, CE-EPS, AE					140	147	154	163	171	181	192
	Bi-admissibles			155	157	166	178	187	201	217	234	244
	Agrégés			174	187	199	211	225	243	261	278	291
Hors Classe	Prof. Des écoles, Certifié, Copsy, CPE, PLP, PEPS, DCIO	176	199	213	228	247	263	278				
	PEGC, CE-EPS, AE	162	171	181	191	217	234					
	Agrégés	234	247	261	278	291	325					
Classe ex.	PEGC, CE-EPS,	217	236	247	263	278						

Non-titulaires

: La section départementale du Se-Unsa assume une partie de votre cotisation ! Le reste à charge à nous régler est en rouge.

Contractuels enseignants	Contractuels non-enseignants		
	Assistants d'éducation	A.E.D - AESH C.U.I	E.V.S
105€ 50€	73€ **36€**	50€ **25€**	50€ **25€**

Entrée dans le métier

: La section départementale du Se-Unsa assume une partie de votre cotisation ! Le reste à charge à nous régler est en rouge.

Étudiants EAP	Stagiaires
41€ - 20€	88€ - 60€

Situations particulières

Temps partiel	Disponibilité, congé parental
Prorata du salaire	41€

Retraités

Pension < 1400€	Pension entre 1400 et 1850€	Pension > 1850€
103€	127€	137€

Crédit d'impôt : l'Etat vous rembourse 66% du montant de votre cotisation !

☐ Nouvel(le) adhérent(e) ☐ Retraité(e)

Nom : ..... Prénom : .....
Nom de jeune fille : ..... Né(e) le : .....
Adresse personnelle: .....
Code postal : ..... Commune : .....
Téléphone : ..... Portable : .....
Adresse e-mail personnelle : .....@.....
Adresse de l'établissement d'exercice: .....
.....

TITULAIRE : ☐ **Premier degré** - Spécialité (directeur, ZIL, ASH, IMF, SEGPA., etc.) .....
☐ Professeur des écoles ☐ Instituteur
☐ **Second degré** - Discipline : .....
☐ Certifié(e) ☐ PLP ☐ Agrégé(e) ☐ Bi-admissible ☐ AE - CE
☐ PEGC Section :..... ☐ CE EPS ☐ Prof. EPS ☐ CPE ☐ COP ☐ DCIO
☐ Autre (préciser) : .....

NON-TITULAIRE : ☐ Enseignant, CE, CPE (précisez): .....
☐ Vacataire ☐ Contractuel ☐ MA
☐ Autres (AED…) (précisez les fonctions): .....

STAGIAIRE : ☐ Etudiant stagiaire (M1, M2)
☐ Fonctionnaire stagiaire Catégorie (PE, PLP, Certifié…) : .....
☐ Liste complémentaire

☐ Classe normale ☐ Hors classe ☐ Classe exceptionnelle
☐ Temps complet ☐ Temps partiel : .....% ☐ CLM, CLD, CFA : .....
Échelon : ..... Montant de la cotisation : .....
Mode de paiement: ☐ Chèque ☐ Virement ☐ Prélèvement automatique fractionné
☐ Première demande ☐ Renouvellement

J'adhère au Syndicat des Enseignants, date et signature :

Les informations recueillies sont destinées au fichier syndical.
Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés.

S'opposer et proposer !

PREMIÈRE ADHÉSION ?

PAR PRELEVEMENT C'EST 10 FOIS 10 €

Vous êtes titulaire, vous n'avez jamais été syndiqué(e) au SE-UNSA et <u>vous acceptez le paiement par prélèvement mensuel automatique</u> : profitez de l'offre première adhésion découverte à 100€ (soit 10 mensualités de 10€) la première année.
Pour le paiment par chèque, reportez-vous à la grille de cotisation page précédente

Remboursement par l'Etat de 66%, soit un coût réel de l'adhésion à 34€

Se syndiquer au SE-UNSA et régler sa cotisation en plusieurs fois sans frais

⇒ Compléter le document ci-dessous sans oublier de le signer.
⇒ Joindre un RIB.
⇒ Retourner l'ensemble à :

SE-UNSA
Maison du Peuple
29 Rue Gabriel Péri
63000 CLERMONT-FERRAND

Une copie à conserver vous sera retournée avec votre Référence Unique Mandat. Cette référence sera à rappeler dans toute correspondance concernant votre cotisation

---

Mandat de Prélèvement SEPA CORE

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SE UNSA à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SE UNSA.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle.
Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Référence Unique Mandat : (Réservé au créancier)

Paiement : Récurrent

Veuillez compléter tous les champs (*) du mandat, joindre un RIB ou RICE, puis adresser l'ensemble au créancier.

Débiteur

Vos Nom Prénom (*) : .....

.....

Votre Adresse (*) : .....

.....

Code postal (*) : .....

Ville (*) : .....

Pays (*) : .....

Identifiant Créancier SEPA : FR16ZZ401981

Nom : **Syndicat des Enseignants - UNSA**

Adresse : **209 Boulevard Saint-Germain**

Code postal : **75007**

Ville : **PARIS**

Pays : **FRANCE**

IBAN (*) : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

BIC (*) : | | | | | | | | | | |

LE (*) : | | | | | | | | |

A (*) : .....

Signature (*) :

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. ».Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.